

Christophe POINSATTE

60 rue de Paris
95 150 Taverny

130 bis avenue Charles de Gaulle
92 200 Neuilly sur Seine

Tél. : +33 (0)6 32 28 09 75

christophe.poinsatte@aura-conseil.fr

Fonds de dotation Buchet-Ponsoye

136 Rue Saint Honoré
75001 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Fonds de dotation Buchet-Ponsoye

136 Rue Saint Honoré

75001 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre

rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans le paragraphe « Évolution du référentiel comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le Fonds de dotation comptabilise des ressources en fonds dédiés, pour un montant au 31 décembre 2025 de 57 700 €. Nous nous sommes assurés des modalités d'estimation de ces sommes au passif des comptes de la Fondation.

Vérification du rapport de d'activité et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de du Fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si

ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly, le 24 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Christophe POINSATTE



AURA CONSEIL
SARL CHRISTOPHE POINSATTE
Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes
130 bis avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : +33 (0)1 81 93 59 66
RCS Nanterre 509 768 982 - NAF 6920Z

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le		31/12/2025		Exercice précédent	
			(12 mois)		31/12/2024	
					(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	18 728		18 728	19,25	18 728	10,79
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations						
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres immobilisations financières						
TOTAL (II)	18 728		18 728	19,25	18 728	10,79
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances						
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement	61 960	6 437	55 523	57,08	143 605	82,71
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	23 013		23 013	23,66	11 291	6,50
TOTAL (III)	84 973	6 437	78 536	80,75	154 896	89,21
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	103 701	6 437	97 264	100,00	173 624	100,00

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette (sous total)				
Fonds propres consommables	35 074	36,06	54 463	31,37
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	35 074	36,06	54 463	31,37
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	57 700	59,32	114 700	66,06
TOTAL (II)	57 700	59,32	114 700	66,06
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			236	0,14
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 490	4,62	4 130	2,38
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			95	0,05
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	4 490	4,62	4 461	2,57
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	97 264	100,00	173 624	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE
COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services						
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation			4 534	1,83	-4 534	-100,00
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable	19 389	13,30			19 389	N/S
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels			8 000	3,22	-8 000	-100,00
- Mécénats	15 100	10,36	99 900	40,25	-84 800	-84,87
- Legs, donations et assurances-vie	17 950	12,31	38 000	15,31	-20 050	-52,75
- Contributions financières	5 100	3,50			5 100	N/S
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	85 000	58,30	38 000	15,31	47 000	123,68
Autres produits	95	0,07	57 847	23,31	-57 752	-99,83
Total des produits d'exploitation (I)	142 634	97,83	246 280	99,24	-103 646	-42,07
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	3 211	2,20	3 288	1,32	-77	-2,33
Aides financières	111 600	76,55	128 592	51,82	-16 992	-13,20
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Cotisations sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles						
Reports en fonds dédiés	28 000	19,20	114 700	46,22	-86 700	-75,58
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)	142 811	97,95	246 579	99,36	-103 768	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-177	-0,11	-299	-0,11	122	40,80
PRODUITS FINANCIERS:						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	3 162	2,17	1 890	0,76	1 272	67,30
Total des produits financiers (III)	3 162	2,17	1 890	0,76	1 272	67,30
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	2 985	2,05	1 591	0,64	1 394	87,62
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (IV)	2 985	2,05	1 591	0,64	1 394	87,62
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	177	0,12	299	0,12	-122	-40,79
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)						
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)						
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	145 796	100,00	248 170	100,00	-102 374	-41,24
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	145 796	100,00	248 170	100,00	-102 374	-41,24
EXCEDENT OU DEFICIT						
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Préambule

- Description de l'objet social de l'entité
- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en oeuvre

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 97 263,71 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 0,00 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/02/2026 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

La quote-part de dotation virée en résultat pour portée le résultat à zéro s'est élevée à 19.389,01 euros.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

L'association a mis en oeuvre la comptabilisation des immobilisations par composants :

- Préciser à compter de..., et la méthode retenue.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2.2.3 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	18 728			18 728
Immobilisations financières				
TOTAL	18 728			18 728

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds dédiés

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés » ;
- les reports en fonds dédiés ;
- les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs;
- les transferts entre fonds dédiés ;
- les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public	114 700		85 000			57 700	
TOTAL	114 700		85 000			57 700	

4.2 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 490	4 490		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 490	4 490		

4.3 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 490
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	4 490

6 - Autres informations**6.1 - Honoraires du commissaire au comptes**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 1800 E.

Christophe POINSATTE

60 rue de Paris
95 150 Taverny

130 bis avenue Charles de Gaulle
92 200 Neuilly sur Seine

Tél. : +33 (0)6 32 28 09 75

Christophe.poinsatte@aura-conseil.fr

Fonds de dotation Buchet-Ponsoye

136 Rue Saint Honoré
75001 PARIS

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Fonds de dotation Buchet-Ponsoye

136 Rue Saint Honoré

75001 PARIS

**Rapport d'audit
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fonds de dotation et en réponse à votre demande effectuée lors de votre Conseil d'administration du 24 juin 2025, nous avons effectué un audit des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la Direction et n'ont pas donné lieu à une certification par un Commissaire aux Comptes. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Comme indiqué dans le § « 2.1 - Méthode générale » de l'annexe, les comptes annuels du Fonds de dotation relatifs n'ont pas été établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des fonds de dotation. Ce règlement fixe les règles de présentation du bilan, du compte de résultat ainsi que le contenu de l'annexe propres à cette catégorie d'entités. Cette non-conformité au référentiel comptable applicable constitue une anomalie dans la présentation des comptes annuels.

Neuilly, le 26 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Christophe POINSATTE

Christophe POINSATTE



AURA CONSEIL
SARL CHRISTOPHE POINSATTE
Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes
130 bis avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : +33 (0)1 81 93 59 66
RCS Nanterre 509 768 982 - NAF 6920Z

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	18 728,00		18 728,00	12,21	16 928,00	13,51
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	18 728,00		18 728,00	12,21	16 928,00	13,51
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Valeurs mobilières de placement	131 629,66	1 861,21	129 768,45	84,59	92 024,59	73,44
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	4 917,89		4 917,89	3,21	16 355,12	13,05
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	136 547,55	1 861,21	134 686,34	87,79	108 379,71	86,49
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	155 275,55	1 861,21	153 414,34	100,00	125 307,71	100,00

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	112 309,22	73,21	112 979,98	90,16
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	7 940,07	5,18		
Résultat de l'exercice	-7 940,07	-5,17	7 940,07	6,34
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	112 309,22	73,21	120 920,05	96,50
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources	38 000,00	24,77		
TOTAL(III)	38 000,00	24,77		
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	200,03	0,13		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 810,00	1,83	2 810,00	2,24
Autres	95,09	0,06	1 577,66	1,26
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	3 105,12	2,02	4 387,66	3,50
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	153 414,34	100,00	125 307,71	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services									
Montants nets produits d'expl.									
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Cotisations									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			147 570,76	100,00	64 500,00	100,00	83 070	128,79	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			147 570,76	100,00	64 500,00	100,00	83 070	128,79	
Total des produits d'exploitation (I)			147 570,76	100,00	64 500,00	100,00	83 070	128,79	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			14 129,45	9,57			14 129	N/S	
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			14 129,45	9,57			14 129	N/S	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)									
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			161 700,21	109,58	64 500,00	100,00	97 200	150,70	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-7 940,07	-5,37			-7 940	N/S	
TOTAL GENERAL			169 640,28	114,96	64 500,00	100,00	105 140	163,01	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			1 084,36	0,73			1 084	N/S	
Services extérieurs									
Autres services extérieurs			6 399,75	4,34	7 530,48	11,67	-1 131	-15,01	
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association			122 294,96	82,87	34 900,00	54,11	87 394	250,41	

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements						
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	38 000,00	25,75			38 000	N/S
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	167 779,07	113,69	42 430,48	65,78	125 349	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	1 861,21	1,26	14 129,45	21,91	-12 268	-86,82
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	1 861,21	1,26	14 129,45	21,91	-12 268	-86,82
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	169 640,28	114,96	56 559,93	87,69	113 081	199,93
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			7 940,07	12,31	-7 940	-100,00
TOTAL GENERAL	169 640,28	114,96	64 500,00	100,00	105 140	163,01

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

Préambule

- Description de l'objet social de l'entité
- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en oeuvre

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 153 414,34 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 7 940,07 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/02/2024 par les dirigeants.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2.2.3 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	16 928	1 800		18 728
Immobilisations financières				
TOTAL	16 928	1 800		18 728

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE
ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				
TOTAL GENERAL (I+II)				
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		38 000		
- financières		1 861	14 129	
- exceptionnelles				

4.2 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	200	200		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 810	2 810		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	95	95		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 105	3 105		

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.3 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	200
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 810
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 010

5 - Notes sur le compte de résultat

6 - Autres informations

6.1 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 1.320 E.

Christophe POINSATTE

60 rue de Paris
95 150 Taverny

130 bis avenue Charles de Gaulle
92 200 Neuilly sur Seine

Tél. : +33 (0)6 32 28 09 75

Christophe.poinsatte@aura-conseil.fr

Fonds de dotation Buchet-Ponsoye

136 Rue Saint Honoré
75001 PARIS

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Fonds de dotation Buchet-Ponsoye

136 Rue Saint Honoré

75001 PARIS

**Rapport d'audit
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fonds de dotation et en réponse à votre demande effectuée lors de votre Conseil d'administration du 24 juin 2025, nous avons effectué un audit des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la Direction et n'ont pas donné lieu à une certification par un Commissaire aux Comptes. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Comme indiqué dans le § « 2.1 - Méthode générale » de l'annexe, les comptes annuels du Fonds de dotation relatifs n'ont pas été établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des fonds de dotation. Ce règlement fixe les règles de présentation du bilan, du compte de résultat ainsi que le contenu de l'annexe propres à cette catégorie d'entités. Cette non-conformité au référentiel comptable applicable constitue une anomalie dans la présentation des comptes annuels.

Neuilly, le 26 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Christophe POINSATTE

Christophe POINSATTE



AURA CONSEIL
SARL CHRISTOPHE POINSATTE
Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes
130 bis avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : +33 (0)1 81 93 59 66
RCS Nanterre 509 768 982 - NAF 6920Z

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	18 728		18 728	10,79	18 728	12,21
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	18 728		18 728	10,79	18 728	12,21
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	147 057	3 452	143 605	82,71	129 768	84,59
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	11 291		11 291	6,50	4 918	3,21
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	158 348	3 452	154 896	89,21	134 686	87,79
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	177 076	3 452	173 624	100,00	153 414	100,00

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	54 463	31,37	112 309	73,21
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			7 940	5,18
Résultat de l'exercice			-7 940	-5,17
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	54 463	31,37	112 309	73,21
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	114 700	66,06	38 000	24,77
TOTAL (III)	114 700	66,06	38 000	24,77
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	236	0,14	200	0,13
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 130	2,38	2 810	1,83
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	95	0,05	95	0,06
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	4 461	2,57	3 105	2,02
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	173 624	100,00	153 414	100,00

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			4 534	1,84			4 534	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			38 000	15,43			38 000	N/S
Autres produits			203 747	82,73	147 571	100,00	56 176	38,07
Total des produits d'exploitation (I)			246 280	100,00	147 571	100,00	98 709	66,89
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			3 288	1,34	7 484	5,07	-4 196	-56,06
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges			114 700	46,57	38 000	25,75	76 700	201,84
Autres charges			128 592	52,21	122 295	82,87	6 297	5,15
Total des charges d'exploitation (II)			246 579	100,12	167 779	113,69	78 800	46,97
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-299	-0,11	-20 208	-13,68	19 909	98,52
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges					14 129	9,57	-14 129	-100,00
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			1 890	0,77			1 890	N/S
Total des produits financiers (V)			1 890	0,77	14 129	9,57	-12 239	-86,61
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 591	0,65	1 861	1,26	-270	-14,50
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			1 591	0,65	1 861	1,26	-270	-14,50
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			299	0,12	12 268	8,31	-11 969	-97,55
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)					-7 940	-5,37	7 940	-100,00

FONDS DE DOTATION BUCHET-PONSOYE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	248 170	100,77	161 700	109,57	86 470	53,48
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	248 170	100,77	169 640	114,95	78 530	46,29
RÉSULTAT NET		te	-7 940	-5,37	7 940	-100,00
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

- Avec comptes substitués

Préambule

- Description de l'objet social de l'entité
- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en oeuvre

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 173 624,19 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 56 853,50 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/03/2025 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

La quote-part de dotation virée en résultat pour portée le résultat à zéro s'est élevée à 57.846,50 euros.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

L'association a mis en oeuvre la comptabilisation des immobilisations par composants :

- Préciser à compter de..., et la méthode retenue.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**2.2.2 - Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Ou

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.3 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	18 728			18 728
Immobilisations financières				
TOTAL	18 728			18 728

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds dédiés

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés » ;
- les reports en fonds dédiés ;
- les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs;
- les transferts entre fonds dédiés ;
- les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générositédu public	38 000		95 000			114 700	
TOTAL	38 000		95 000			114 700	

4.2 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	236	236		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 130	4 130		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	95	95		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 461	4 461		

4.3 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	236
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 130
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	4 366